

La Chambre reconnaîtra, j'en suis sûr, que ces comités jouent un rôle utile en fournissant au public des renseignements concernant des politiques et des décisions importantes. Mais il me semble néanmoins préférable de n'utiliser à cette fin que le budget de recherche du caucus. Je ne veux pas aller plus loin et dire que les fonds publics ne peuvent servir qu'aux comités spéciaux ou permanents de la Chambre. Ce n'est pas forcément le cas. Il se peut que des deniers publics aient été utilisés pour financer des comités spéciaux de la Chambre, comme on l'a prétendu en l'occurrence. Je dis simplement à la Chambre, bien que cela ne constitue pas une conclusion officielle tirée de la question de privilège, qu'à mon avis il serait plus sage de veiller, chaque fois qu'on agit ainsi, quand des deniers publics servent à financer un comité de ce genre, même s'il s'agit d'un comité officieux, à choisir des députés appartenant à plus de un parti siégeant à la Chambre. Il serait sage de prendre des dispositions en ce sens, mais je ne suis pas tenu de décider si cette façon d'agir est entièrement conforme à nos usages et précédents ou si elle y déroge, comme on l'a prétendu dans le débat sur la question de privilège, et porte atteinte aux privilèges des députés.

J'espère que la Chambre approuvera mon argumentation très sérieuse et conviendra avec la présidence à cet égard que c'est une pratique qu'il faudrait étudier consciencieusement avant d'y recourir de nouveau. Si on devait y recourir encore, je crois que la Chambre devrait être consultée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement au sujet des travaux de la Chambre. Vendredi dernier, le 6 décembre, le leader du gouvernement à la Chambre a déclaré que le vendredi 14 décembre serait probablement le premier jour consacré au débat sur le budget. Je me demande s'il est en mesure de confirmer que ce sera bien le cas, sinon, quel sera le premier jour du débat.

● (1510)

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune raison—en tout cas pour le moment—de modifier la date du premier jour, ou de proposer que l'on change la date du premier jour du débat sur le budget. Je comprends ce à quoi le député fait allusion et sa préoccupation à ce sujet, et je m'engage à lui faire part de tout changement éventuel, soit directement, soit par l'entremise de son leader à la Chambre. Je me rends compte que le député ne veut pas se faire prendre par surprise. Mais je n'ai nullement l'intention de prendre la Chambre par surprise.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA MISE À LA POSTE DES FORMULES D'IMPÔT

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le député de Windor-Ouest m'a posé une question portant sur la date à laquelle

Recours au Règlement—M. Lapointe

les formules seraient mises à la poste. Je suis en mesure de répondre à cette question. J'y avais partiellement répondu dans un discours que j'ai prononcé à la Chambre le 28 novembre 1979. On a mis les formules dans des enveloppes le 21 novembre. Mon discours date du 28 novembre. On a ensuite envoyé les formules au bureau de poste avant le 1^{er} décembre, mais avec interdiction de les poster avant le 1^{er} décembre, de sorte que les formules sont bel et bien en route, comme je l'avais annoncé dans mon discours.

A ce sujet, je voudrais répéter ce que j'avais dit dans mon discours. Compte tenu des circonstances à cet égard, la mise à la poste est déjà retardée de deux semaines cette année, par rapport aux années précédentes.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. LAPOINTE—L'ABSENCE DE MINISTRES À LA CHAMBRE

M. Charles Lapointe (Charlevoix): Monsieur le président, j'invoque le Règlement au sujet de la période des questions orales aujourd'hui. Comme vous avez pu le constater, nous avons maintenant au sein du cabinet un ministre des Transports (M. Mazankowski), un ministre d'État (Transports) (M. Howie) chargé des transports maritimes et un secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Jelinek), et ils ont trouvé le moyen aujourd'hui d'être tous les trois absents en même temps. J'aimerais vous rappeler que par le passé, ayant eu l'honneur de servir comme secrétaire parlementaire du ministre des Transports sous le gouvernement précédent, une règle était en vigueur à ce moment-là pour la période des questions orales à l'effet que lorsque le ministre des Transports était absent, je devais moi-même, comme secrétaire parlementaire, être présent à la Chambre. J'aimerais savoir si c'est toujours l'avis du très honorable premier ministre que les secrétaires parlementaires n'ont aucune importance dans le nouveau gouvernement. De plus maintenant qu'il y a deux ministres des Transports, plutôt qu'un, pour la gouverne non seulement des députés, monsieur le président, mais des citoyens qui désirent obtenir des solutions aux problèmes qui surviennent dans une région ou l'autre du Canada, j'aimerais bien que le premier ministre nous indique s'il va donner des ordres à ses collègues du cabinet, pour qu'au moins un représentant de chaque ministère soit présent durant la période des questions orales.

[Traduction]

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami semble insinuer que l'assiduité à la Chambre des deux ministres auxquels il a fait allusion laisse à désirer. Il me permettra de lui rappeler que le ministre d'État (Transports) (M. Howie) et le ministre des Transports (M. Mazankowski) comptent parmi les membres les plus assidus de la Chambre et que leur absence est donc certainement motivée par les affaires de l'État.